

## Deux docteurs honoris causa nommés à la VUB : un orphelin de la Shoah, l'autre issu d'une famille de collaborateurs...



© Dehon

### **Le 18 mars prochain, la VUB remettra le titre de docteur honoris causa à un orphelin de la Shoah et... à un enfant d'une famille de collaborateurs. Ils seront perçus comme deux égales victimes de la Seconde Guerre mondiale. Est-ce bien normal ?**

**Une opinion de Joël Kotek, professeur à l'ULB et Sciences Po Paris. Ce texte a été signé par un ensemble de personnalités (voir ci-dessous).**

Décidément, la Flandre persiste à susciter la polémique et une fois encore la controverse. Nous n'évoquons pas ici les insupportables dérapages du carnaval d'Alost mais plutôt la toute prochaine cérémonie de remise de diplômes de docteur honoris causa, organisée par la VUB, le 18 mars prochain au théâtre de la Monnaie. Y seront honorés Simon Gronowski, un orphelin de la Shoah mais encore et conjointement Koenraad Tinel, un enfant d'une des familles les plus emblématiques de la collaboration flamande. Jugez du peu, un frère engagé dans la Waffen SS, un autre dans la Gestapo locale (SipoSD), qui plus est, gardien dans le camp de transit de Malines d'où partirent quelque 26 000 Juifs vers la mort, dont la professeure de piano des Tinel. Sans oublier un père, fasciste impénitent jusqu'à la tombe.

#### **Une guerre sans "coupables ni victimes" ?**

Qu'on le veuille ou non, nos deux récipiendaires ne manqueront pas de susciter une formidable empathie et de là d'être présentés, sinon perçus, comme deux égales victimes de la Seconde Guerre mondiale. L'émouvante cérémonie soldera ainsi une guerre certes atroce mais sans "coupables, ni victimes", pour reprendre le titre de l'ouvrage que les deux compagnons écrivirent, à quatre mains, voilà sept ans. Car c'est bien de cela qu'il s'agit comme le précisa sans guère de gêne, leur prestigieux préfacer et mentor David Van Reybroeck. Nous le citons : "Abstraction faite de ce qui les séparait, ils se sont découvert bien des points communs : tous deux sont allés chez les scouts, tous deux ont appris à jouer du piano et tous deux ont souffert d'énurésie nocturne." Certes, sauf qu'au-delà de leur commune vieillesse, l'un a perdu sa mère, son père et sa sœur au cours du génocide et l'autre pas le moindre membre de sa famille, sinon la jambe d'un grand frère, amputé "sans anesthésie" tandis qu'il défendait, en avril 1945, le bunker d'Hitler. Sauf encore qu'au-delà de leur commun amour de la belle musique, l'un a subi les pires privations durant la guerre tandis que l'autre l'a très bien vécue, et ce, au contraire de la professeure de piano des Tinel, Mme Betty Galinsky, qui fut gazée dès son arrivée à Auschwitz.

#### **L'homme ne condamne pas sa famille**

D'aucuns pourraient nous reprocher de faire porter à Koenraad Tinel les fautes et crimes de son fasciste de père et de ses deux frères membres de la SS. Certes, sauf que notre homme s'est toujours refusé à condamner sa famille, comme le souligna, bien candidement, le poète Filip Roe-giers dans le quotidien flamand *De Standaard* : "Le premier a appris du second qu'il n'avait pas à porter le poids de la culpabilité de son père. Qu'il n'était plus nécessaire de renier ses origines. Ni de haïr son père. Le second a appris du premier qu'il n'était pas nécessaire de demeurer l'éternelle victime pour honorer ses proches perdus." Si l'on peut comprendre les réticences d'un fils à juger son père, on acceptera moins qu'il se posât en... victime, comme en témoigne *Scheisseimer*, le récit de la fuite de la famille Tinel vers l'Allemagne à l'approche... des troupes alliées. Car de quoi ce récit, savamment intitulé *Le Seau à merde*, est-il le nom ? Sinon précisément de la volonté de notre artiste et du Mouvement flamand de solder la Seconde Guerre mondiale. Son récit, tout en noirceur, n'a d'autre objectif que de susciter de la pitié pour les "victimes" de la répression "anti-flamande".

Est-ce vraiment par hasard si, dans sa description de la fuite précipitée des Tinel vers le réduit nazi, Koenraad Tinel use et abuse, dans ses mémoires, des mots de la Shoah. Le "seau à merde", thème récurrent des récits concentrationnaires, n'est plus celui des Juifs d'Auschwitz, mais des "déportés"... flamands. Oubliant de préciser que ladite "déportation" fut, ici, volontaire, et que son récit associe immanquablement le malheur flamingant à la Catastrophe juive. Permettez-nous de citer un extrait de leur ouvrage à quatre mains, ici de la main de Simon Gronowski, pour comprendre tous les enjeux de cette triste cérémonie :

"Le père et deux frères de Tinel étaient en prison. L'aîné avait perdu une jambe (en défendant le bunker d'Hitler). On l'avait amputé sans anesthésie. L'autre fut témoin d'une exécution quand il montait la garde [sic]. Tous deux furent condamnés à mort. [...] leur peine fut commuée. Ils subirent plusieurs années de prison. Leur vie fut brisée. [...] Le drame de Koenraad. [Il] a été privé de son frère aîné durant quatre ans. Il a dû fuir en Allemagne en juin 1944, subir des bombardements, dormir dans des rues, mendier, voir enfant des horreurs. [...] Son frère aîné a perdu une jambe dans des souffrances atroces. L'autre a monté la garde à la Caserne Dossin et à Breendonk et a été témoin d'une exécution, ce qui l'a horrifié."

Tout est posé pour pleurer les Tinel, jusqu'à la "tragique" description du décès du patriarche nazi. Rappelons à toutes fins utiles que l'homme mourut de sa belle mort à l'âge de 70 ans, et ce, sans formuler le moindre repentir. Citons encore Simon G. :

"Hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque, le père de Koenraad est mort, le tube respiratoire dans les mains, le 5 mars 1964, angoissé, amer, dépressif, en colère. Voilà c'est tout."

### **Une amnistie déguisée**

Tout cela n'est-il pas fondamentalement grotesque et pathétique ? Quelle leçon politique, autre qu'une amnistie déguisée, pourra-t-on tirer d'une cérémonie académique qui mettra sur un pied d'égalité un enfant victime de la Shoah et un autre victime de la répression... des collaborateurs nazis ? Réduire la Seconde Guerre mondiale à une zone grise (Van Reybroeck), sans bourreaux ni victimes, est dangereux. Poser Koenraad Tinel en victime de la guerre, au même titre que Simon Gronowski, revient à interdire toute tentative de réflexion sur la responsabilité morale et politique des citoyens confrontés à la barbarie. Chers amis ou confrères, il est encore temps de trouver un moyen pour éviter ce qui pourrait apparaître comme une tentative de relativiser la Shoah. Des négociations avec la VUB sont toujours en cours pour envisager une solution alternative qui satisferait tous les acteurs en jeu. C'est le sens de notre appel, nous simples citoyens et dépositaires de la Mémoire de la déportation juive.

Premiers signataires : Micha Eisenstorg (Président de l'Union des déportés juifs en Belgique, filles et fils de la déportation/Vereniging van de Joodse Weggevoerden in België, Dochters en Zonen der Deportatie), Guy Haarscher (professeur émérite de philosophie de l'ULB), Claude Javeau (professeur émérite de sociologie de l'ULB), Gilles Jospa, (petit-fils des fondateurs du Comité de défense des Juifs), Serge Klarsfeld (Président des Fils et Filles des déportés juifs de France), Richard Laub, Dr Yves Louis, (Président du Groupe Mémoire - Groep Herinnering), Adolphe Nysenholc (président de l'Enfant caché - Het Ondergedoken Kind), Alain Steinberg (président du Centre européen d'études de la Shoah, de l'antisémitisme et des génocides), Gitla Sziffer (présidente de la Continuité de l'union des anciens résistants juifs de Belgique), Viviane Teitelbaum (députée bruxelloise, Anversoise d'origine), Michel Wajs, Nicolas Zomersztajn (rédacteur en chef du mensuel juif laïque "Regards").

*Titre, chapeau et intertitres sont de la rédaction. Titre original : "Docteur Honoris Causa de la VUB à Tinel : Non à l'amnistie !"*